Cinquante troisième année. - N ° 52 A Jeudi 14 mars 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 74

07 – ARDÈCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUBENAS

Ventes et cessions

775 552 763 RCS Aubenas.
BANQUE MARZE.
Forme : Société Anonyme à Conseil d'Administration.
Capital : 10000000.00 EUR.
Adresse : 8, Avenue De Roqua, BP 76, 07200 Aubenas.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Pour la société absorbée: La Banque Marze SA à conseil d'Administration au capital de 10 000 000,00 euros Siège social : 8, avenue de Roqua, BP 76- 07200 Aubenas 775 552 763 RCS Aubenas Pour la société absorbante : La Banque Populaire du Sud Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable Capital : 362 362 795,50 euros Siège social : 38, Boulevard Clémenceau 66000 Perpignan 554 200 808 RCS PERPIGNAN L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Au 31/12/2018 actif : 288 726 669,21 euros passif : 271 897 392,56 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la Société Absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce à exercer ses droits en sa qualité d'associé unique de la Société Absorbée. Par suite de cette renonciation, il ne sera pas procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante. Il n'y a pas lieu à l'établissement d'un rapport d'échange. Mali de fusion technique : 31 520 718,04 euros Le montant prévu de la prime de fusion: Néant La date du projet commun de fusion: 15 Février 2019 Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour le compte de la Société Absorbante : le 12/03/2019 au Tribunal de Commerce de Perpignan Pour le compte de la Société Absorbée : le 12/03/2019 au Tribunal de Commerce de Montpellier.